

Ecrit par Echo du Mardi le 22 mai 2020

Reprise des permanences gratuites d'avocats dans le Vaucluse

Avec le déconfinement, l'ensemble des lieux d'accès au droit rouvrent progressivement leurs portes au public. Les avocats des Barreaux d'Avignon et de Carpentras ainsi que les juristes d'associations spécialisées donnent à nouveau des consultations juridiques gratuites sur rendez-vous dans les points et relais d'accès au droit du département de Vaucluse. Pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le point ou relais le plus proche de son domicile. Les personnes ayant pris rendez-vous doivent impérativement se présenter seules.

 $Contact = \underline{Cdad.vaucluse@justice.fr} - \underline{www.facebook.com/CDADVaucluse}$

Site internet: http://informations-publiques.fr/actu/cdad84/

La liste des lieux d'accès au Droit : http://informations-publiques.fr/actu/cdad84/files/PAD-A-Jour.png